

Ostéopathe

RNCP18206 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	331
Code(s) ROME	J1408
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	30/01/2019

Certificateur(s)

Collège ostéopathique européen formation professions de santé (COEFPS)

Collège ostéopathique européen formation initiale (COEFI)

<http://www.osteo-coe.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les agréments arrivent à échéance en septembre 2014.

L'ostéopathe est un praticien autorisé à pratiquer des manipulations ayant pour seul but de prévenir ou remédier à des troubles fonctionnels du corps humain, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agents physiques.

Il effectue les activités suivantes :

- Accueillir et prendre en charge des patients de tous âges
- Etablir un diagnostic différentiel de gravité et garantir la sécurité du patient
- Etablir un bilan ostéopathique complet et individualisé
- Proposer un traitement ostéopathique individualisé
- Participer à l'veille scientifique et avoir un regard critique sur l'information
- Participer au développement et à la recherche clinique et fondamentale en ostéopathie
- Créer et gérer une activité libérale

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de:

- Accueillir un patient, analyser sa demande, effectuer l'examen ostéopathique
- Etablir un diagnostic différentiel de gravité
- Etablir un bilan ostéopathique complet
- Analyser les résultats et proposer un projet thérapeutique
- Effectuer un traitement ostéopathique individualisé
- Evaluer l'évolution thérapeutique
- Analyser et critiquer avec méthodologie l'information nécessaire au développement et à la recherche clinique et fondamentale en ostéopathie. Utiliser les moteurs de recherche
- Participer à des programmes de recherche et d'évaluation scientifique
- Délivrer un enseignement de base en ostéopathie, transmettre un savoir-faire
- Assurer la gestion, le suivi et le développement économique d'une entreprise libérale et tenir une comptabilité BNC
- Effectuer des expertises auprès des tribunaux

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

professionb libérale, secteur santé, sport, bien être

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Activité libérale (individuelle ou au sein d'une SCP ou SEL), en tant que titulaire, remplaçant ou collaborateur.
- Activité salariée dans centres hospitaliers, cliniques, salles de sport, bien-être, clubs sportifs, maisons de retraite, centres médico-sociaux.
- Activité salarié de formateur occasionnel et enseignement.
- Consultant en entreprise

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Profession réglementée selon l'article 75 de la loi 2002-303 et ses décrets 2007-435 et 437 relatifs aux actes et aux conditions d'exercice de l'osteopathie.
- Obligation de faire enregistrer le diplôme délivré par un établissement de formation agréé par le ministère de la santé auprès des DASS. Le préfet délivre le droit d'user du titre d'ostéopathe

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 236
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Unité A : Deux ostéopathes professionnels-enseignants dont un senior membre de la coordination pédagogique et un ostéopathe professionnel pour la soutenance du mémoire de recherche de littérature

Unité B: Deux ostéopathes professionnels-enseignants dont un senior membre de la coordination pédagogique

Unité C: Deux ostéopathes professionnels-enseignants dont un senior membre de la coordination pédagogique pour la validation du mémoire « cas clinique »

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

l'autorité délivrant la certification, d'un enseignant senior membre de la coordination pédagogique et de deux professionnels en exercice membre d'une association socio-professionnelle.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP12069

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP29376

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.osteo-coe.fr>

annuaire ostéopathes COE

annuaire UFOF

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/18206/>